



AUTORISATIONS PARENTALES

LICENCES JOUEURS MINEURS

1. ☐ **j'autorise** – ☐ **je n'autorise pas** (cocher la case utile) mon enfant à être véhiculé par une tierce personne du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025 et dégage le HandBall Club Campésien, les entraîneurs et les parents accompagnateurs de toutes responsabilités afin qu'ils puissent participer aux activités organisées par le club
2. ☐ **j'autorise** – ☐ **je n'autorise pas** (cocher la case utile) mon enfant à rentrer seul après les séances d'entraînement et/ ou les matches.
3. ☐ **j'autorise** – ☐ **je n'autorise pas** (cocher la case utile) le Handball Club Campésien à photographier mon enfant ou à le filmer dans le cadre de la pratique du handball ou des événements qui s'y attachent et à reproduire et diffuser ces images sur les supports papier (affichage, plaquette publicitaire, ...) ou numérique (site internet, newsletter, réseaux sociaux du club...) du club
4. ☐ **j'autorise** – ☐ **je n'autorise pas** (cocher la case utile) le responsable à prendre, sur avis médical en cas d'accident de l'enfant, toutes mesures pouvant aller jusqu'à l'hospitalisation.
5. ☐ ***J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.***

Je soussigné(e) : _____

Représentant(e)légal(e) de : _____
pris connaissance de l'ensemble des documents d'inscription.

certifie avoir

Date/...../.....

Signature :

RAPPEL IMPORTANT : pour les plus jeunes, il appartient aux parents de vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant au gymnase. Avant ou après l'entraînement le H.B.C.C. ne peut être tenu pour responsable des enfants, notamment dans les gradins ou à l'extérieur du gymnase.